Moncaup, sa mairie et sa population

Moncaup, sa mairie et sa population.

Quin betch païs Quel beau pays !

Moncaup tire son nom de de ce massif chauve « Monte Calvo » Mont chauve. Ce petit massif du nom de Calem est composé entre autres de lherzolite peu favorable à la végétation et est resté longtemps pour cette raison une curiosité géologique. Aujourd'hui les pins sylvestres et arbres à papillons ont réussi à s'installer et à coloniser le Calem. Le 1er février 2018, le département de la Haute Garonne l'a classé Espace Naturel Sensible(voir la rubrique ENS du site) et devient une aire protégée.

Moncaup est niché au fond de la vallée du Thou ou Tou. Le Thou est un cirque dominé par les massifs du Cagire(1912m) le Gar(1786m)Montégut(981m) et Calem(866m).

Calem en premier plan et le Cagire en second

« Ech clot dech Thou » ,le trou du Thou est le fond de ce cirque où se trouvent Moncaup avec les villages d'Arguenos,Cazaunous et Juzet d'Izaut.

Moncaup d'une superficie de 7,14km2, est limitrophe de huit communes (cf carte géoportail ci-dessous).

Les villages les plus proches sont Arguenos (1,6 km),Cazaunous (2,4 km), Saint-Pe d'Ardet (3 km), Antichan de Frontignes (3,4 km), Malvezie (3,5 km), Genos (3,7 km), Lourde (3,8 km) et Frontignan de Comminges(4km).

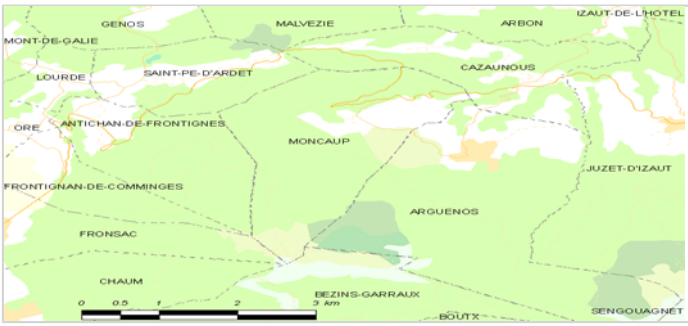

Moncaup est limité par des bornes comme la borne du pas de la Serre ,borne cap de Bardachine ou bien par le Rocher Borne de Cot de Bech,Rocher de Crouos.Toutes sont indiquées sur le cadastre de 1957.

Pic du Gar.

Gar viendrait de la racine K#ar signifiant « rocher » ou « pierre ».Le pic du GAR s'élève à 1 785 m d'altitude. Son versant ouest, présentant une pente modérée, couverte de pelouse est situé sur la commune de Moncaup tandis que le versant oriental, plus escarpé, est sur Bezins-Garraux .On peut y accéder par des chemins forestiers soit par le col du Hô ou soit depuis Bezins-Garraux au-dessus du village.

Son sommet secondaire, **le pic Saillant** (1 756 m) ou **La Pique**, porte une croix.

Le poète José-Maria de Heredia a célébré le Gar dans l'un de ses sonnets "L'Exilée" extrait des"Trophées"

"Vers le Gar éclatant aux sept pointes calcaires,

Les aigles attardés qui regagnent leurs aires

Emportent en leur vol tes rêves familiers ;

Et seule, sans désirs, n'espérant rien de l'homme,

Tu dresses des autels aux Monts hospitaliers

Dont les Dieux plus prochains te consolent de Rome."

Le pic du Gar a été honoré comme lieu de culte de Gar, divinité des Garumni .Les Garumni sont un peuple d'origine celtique mentionné par César dans le « De bello gallico ».

Selon Raymond Lizop, cela a probablement donné son nom à la « Garonne », autrement dit la rivière du dieu Gar.

Au sommet de la montagne et sur les flancs de la montagne, trois autels votifs inscrits, c'est à dire une pierre où du marbre plus ou moins sculptée, ont été trouvés dans les ruines ainsi que la maçonnerie de deux chapelles antérieurement lieux de culte de l'époque gallo-romaine. Bien plus tard, le christianisme y a ajouté sa marque et instauré un pèlerinage

à la croix plantée sur le sommet du Pic Saillant. Ce pèlerinage est toujours d'actualité en aout.En 1976,un projet de cabane pastorale sur la pelouse du Gar pour loger le berger est validé par le conseil municipal avec participation de 9 communes avec celle de Moncaup(Arguenos,Antichan,Bezin,St Béat,Boutx,Frontignan,Fronsac,Eup)

Le col des Ares

Le col des Ares est situé en Haute-Garonne à une trentaine de kilomètres au nord de Luchon d'Antichan à Cazaunous

Le col des Ares -Ech cot deras Aros-avait mauvaise réputation. On disait que des bandits se déguisaient en femmes ou en curés pour détrousser les voyageurs. On cheminait donc en groupes après s'être recommandés à l'embranchement de Fronsac à Notre Dame "La Vierge à l'Enfant"

Pour les amoureux de la petite reine

Le Tour de France cycliste a franchi le col à 42 reprises entre 1910 et 2017, la première ayant eu lieu le 19 juillet lors du Tour 1910, la dernière pour le Tour 2017 . Il s'agit d'un col de 3e catégorie ou 2e catégorie suivant si on le monte de La Moulette (6 ,70km) 5,2 % du sud ou de Fronsac par Antichan(7,4 km) à 4,6 %(dénivelé de 330 mètres d'un côté et 310 mètres de l'autre).

.

Village

L’homme de la Préhistoire ne vécut pas dans le Thou qui était ,à cette époque ,recouvert de glace. Les vestiges gallo-romains nombreux dans la vallée de la Garonne sont plus rares à l’Est du Col des Ares. Arguenos fut un « vicus »(village) important en raison de sa carrière de marbre et garde des vestiges de cette époque. Moncaup conserve seulement près de la source, à quelques mètres de l’église, trois éléments de sarcophages sans inscription. On en ignore l’origine (peut-être de ces mêmes carrières ?) mais ils dateraient d'une période entre IV ième et VI ième siècle. Ils continuent à avoir une utilité vitale :celle de servir de source pour les hommes et d’abreuvoir pour les bêtes depuis des siècles

Puis d’après R.Lizop, l’évangelisation du Comminges remonterait au III ième siècle et plus encore dans la vallée du Thou à la fin du XII ième par la présence des moines Prémontrés au prieuré de Sainte Anne -Col des Ares. C.Higounet cite un document de 1330 qui fait référence à la culture du lin et du chanvre à Moncaup qui aurait duré jusqu’au début du Xxième.

Les populations des campagnes cherchèrent la protection. Moncaup dépendait de la Chatellenie de Fronsac ou des Frontignes dans le Comté de Comminges.Le Thou

eut son château « Ech castech dera Mouleto » (le château de la Moulette) démoli en 1793(G.Pradère) La seigneurie comprenait les villages de Moncaup mais aussi d'Arguenos,Cazaunous et Juzet d'Izaut .Une famille Déqué porta le titre de « Déqué de Moncaup » au XVII ième. Le compois(cadastre) de 1667 fait foi d'une possession d'un bien «Le seigneur dudit lieu tien maison bord et prés de la mailholle »(Archives départementales)

La Mairie et ses maires

A la veille de la révolution, l'administration municipale restait sous le contrôle de l'intendant général qui s'apparente à celui des actuels préfets. Les agents municipaux (maires) sont élus au suffrage direct pour 2 ans et rééligibles par les citoyens actifs de la commune soit ceux qui payent une contribution au moins égale à 3 journées de travail dans la commune. Et sont éligibles ceux qui paient un impôt au moins équivalent à dix journées de travail. La loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) institue l'organisation dans la forme actuelle avec l'appellation de maire qui remplace celle d'agent municipal.

Notre premier maire s'appelait Jean Batiste Agappe en l'An III (1794) puis Ribet Jean-Bertrand(an IV), Medan Michel(an V et VI),Dulac Jean Barthelemy(an VII),Sabadie Dominique(an VIII),Ribet Jean Bertrand (an IX) ,Dulac Pierre(an X,XII et anXII) et Sabadie Pierre(an XIII).

Arguenos refusa la fusion Arguenos/Moncaup en 1838 ne voulant pas mettre en commun des propriétés boisées(102hect) et des pacages(112hect) G.Pradère. Mais auparavant en 1817,Moncaup s'était déjà positionné dans ce sens. Le conseil municipal moncaupois avait voté pour le maintien de sa mairie (Archives municipales).

Le plus long mandat fut assumé par Jean-Marie Dulac pendant 35 ans.

Les premières délibérations municipales que nous avons pu retrouver en trace écrite datent de 1829 avec la nomination d'un garde champêtre sous l'autorité du maire Bertrand Sabadie.

Auparavant, les compois (compoids ou compoix) donnaient un aperçu entre le XIV et le XVIII ième siècle avec description, arpentage et estimation de toutes les parcelles, C'était une sorte de cadastre rudimentaire avec le nombre de maisons et par la même, d'habitants avec leur noms et âge. Au fil du temps, plus la population augmenta et plus les parcelles se morcelèrent pour que chaque enfant puisse hériter des biens de leurs parents. Quand on regarde le cadastre napoléonien de Moncaup on comprend mieux le découpage des terrains en « fines tranches »

La table des habitants en 1666 relève 24 feux (24 maisons) avec noms et âge ainsi que son appellation. Chaque maison en a porté une pendant des générations soit au regard de son emplacement « Chez Hount (fontaine en patois) » ou d'un ancêtre « Chez Baptiste ou chez Antoine » En 1733, Moncaup s'étend à 27 feux.

Voir documentation "Maisons de Moncaup et leur nom"

Sous l'Ancien régime, l'administration municipale se réunissait sur la place publique pour débattre des affaires du village Les habitants étaient avertis par un son de cloche et pouvaient assister aux délibérations (G.Pradère). Puis à défaut d'une maison communale, le conseil se réunissait chez le maire. En 1920 fut décidé par délibération municipale que les

séances se tiendraient dans une arrière salle de l'école en passant par le préau. En 1925, fut achetée une maison en ruine pour une future mairie mais le projet fut abandonné sans que les délibérations en précisent la raison. Ce n'est qu'en1952, que le projet reprit forme par l'acte d'achat d'une maison pour 50 000 fr au centre du village sur la place principale. Le rez de chaussée est ouvert à tous : des bancs permettaient de regarder la télévision très rare à cette époque, installée en 1961. De même, à cet endroit, un téléphone public fut installé. Au 1ier étage se tenait le conseil municipal sauf le temps de la fête de Moncaup où la salle était envahie par les jeunes du village qui avaient pour mission de préparer les ballons qui, par leur lancer, clôturait les festivités.

Avant et …….. après les travaux

Mairie et Foyer

En 1977, le conseil municipal décide l'achat d'une vieille grange pour aménager la nouvelle mairie avec un foyer En 1981, débutèrent les travaux à 65% financés par le Département (55 250 f) et 35% par des fonds communaux. En 1982, ce nouveau local fut inauguré .

Etat civil

Auparavant les registres étaient tenus par l'Eglise. Le premier acte date du 4 février 1672. On le retrouve sur le registre religieux commun à Arguenos et Moncaup (Archives d'Arguenos) pour le mariage de Jean Faulin et Ma…nes Sabadie qui « ont reçu la bénédiction nubsiale et ouy la Ste messe que leur curé leur ay dite…… le 4 ième février après estre préparé pour les saint sacrements de confession et communion en présence de Rougère Souque, Jean Taspie, ….Sabadie et Jean Daspet de Cazaunous et Moncaup laboureurs requis signere ont dit ne savoir en foy de quoy ».

La loi du 20 septembre 1792 instaurera l'état civil et l'organisation suivante. Les municipalités recevront et conserveront à l'avenir les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès. Il y aura dans chaque municipalité trois registres pour constater, l'un les naissances, l'autre les mariages, le troisième les décès. Ils seront tenus par l'officier public chargé de recevoir les actes de naissances, mariages et décès ou en cas d'absence ou d'empêchement par le maire. Etaient inscrits sur les registres moncaupois « comparu sur la place publique face à la principale porte de l'église faute de maison commune » pour faire foi de publication.

Première déclaration faite le 21/01/1793 « en l'an deuxième de la République Française à 3h du matin par devant moy Jean Baptiste Agape, membre du Conseil Général de la Commune de Moncaup élu le 20 décembre dernier, pour dresser les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens et comparu Roger Laforgue laboureur demeurant audit lieu de Moncaup Lequel ma déclaré que Marie Sacau son épouse en légitime mariage et accouchée le vingt janvier courant à 10h du matin dans sa maison situé audit lieu Roger Laforgue père de l'enfant assisté de Jean Bertrand Ribet et de François Laforgue laboureur le premier âgé de 36 ans le second âgé de 27 ans demeurant audit lieu de Moncaup ma présenté le dit enfant auquel il a donné le prénom de Catherine

Laforgue, d’après cette déclaration jay rédigé le présent acte que Roger Laforgue père de l’enfant , Jean Bertrand Ribet et François Laforgue témoins tous requis de signer avec moy ont dit savoir fait en la maison de Roger Laforgue »signé Agape Officier public (Archives départementales)

L'évolution du nombre de moncaupois est connue à travers les recensements effectués dans la commune depuis 1793. C’est la loi du 21 juillet 1791 qui exigea que chaque commune tienne un registre de population. Puis une circulaire de 1836 institua le premier recensement qui sera réalisé tous les cinq ans sauf en 1871 reporté en 1870 et ceux de 1916 et 1941 supprimés pour raisons de guerre.

Évolution de la population								
1793	**1800**	**1806**	**1821**	**1831**	**1836**	**1841**	**1846**	**1851**
152	146	196	248	264	280	293	315	311

1856	**1861**	**1866**	**1872**	**1876**	**1881**	**1886**	**1891**	**1896**
326	344	351	318	308	301	302	294	282

1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
259	253	233	187	160	140	136	112	96

1962	**1968**	**1975**	**1982**	**1990**	**1999**	**2005**	**2010**	**2015**
78	66	39	38	33	26	31	32	37

2018	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
38	-	-	-	-	-	-	-	-

C’est entre 1866 et 1872 que Moncaup perdit de ses habitants**.** Si le nombre de moncaupois doubla entre 1793 et 1866,il diminua lentement jusqu’à la guerre de 14/18.La misère poussa les jeunes à émigrer temporairement ou définitivement .D’après les statistiques de P.Ousset(revue du Comminges) Moncaup perdait le quart de sa population en hiver en se louant pour des travaux de récolte, de fabrication d’huile ,en faisant leurs travaux d’étameurs, rémouleurs en Espagne notamment. Mais aussi, les jeunes garçons restaient là où ils avaient fait leur apprentissage de chaudronniers ou d’étameurs notamment. D’autres, se marièrent aux environs d’Aspet, dans les Frontignes ou plus loin à Périgueux (Archives) L’émigration vers l’Amérique -pour Cuba ou l’Afrique du Nord- fut aussi une des destinations de cet exode rural. cf :G.Pradère

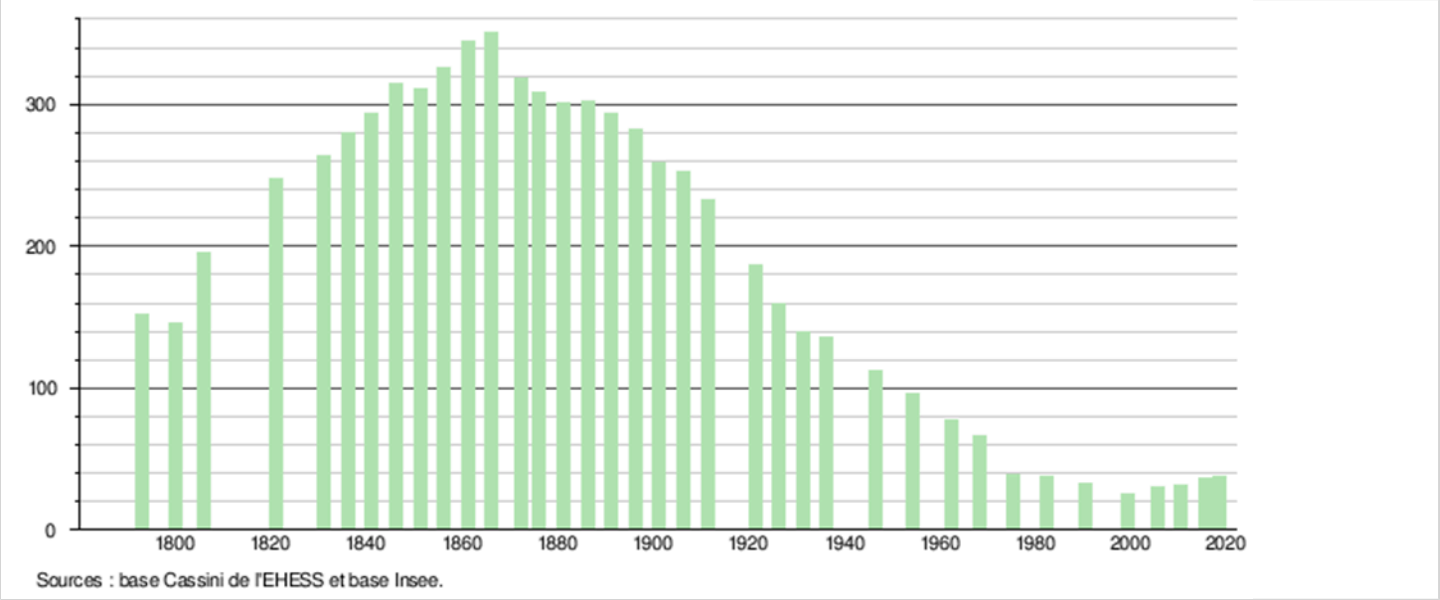

Ces recensements donnent une photographie précise de la population moncaupoise : nombre d’habitants avec celui des ménages, des maisons occupées et de l’âge, profession et nationalité de chacun qui les occupent. Par exemple en 1911, si la plupart des hommes et femmes se déclarent cultivateurs et ménagères, d’autres sont 4 chaudronniers ,6 étameurs,1 tailleur d’habit,1 métayer, un garde-forestier, un aubergiste,2 menuisiers, un pâtre, un prêtre et 9 « voyageurs » qui se louent pour des travaux saisonniers. Soit en 1911 : 233 habitants dont 55 ménages pour passer en 1921 à 187 habitants dont 54 ménages et 16 espagnols.